

Communiqué de presse

Intégration des élèves en difficulté

Pour le Syndicat de Champlain, l'heure est aux vrais résultats

St-Hubert, le 1^{er} février 2011. – Le Syndicat de Champlain a planté ce matin 1 500 fanions devant les bureaux du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) à Montréal, pour rappeler qu'en matière d'intégration des élèves en difficulté, la limite est clairement dépassée.

« Les discussions en cours avec la partie patronale ne donnent pas encore les résultats escomptés. S'il y a consensus sur le fait qu'il y a des problèmes, tel qu'on pouvait le constater au forum cet automne, on ne peut pas dire qu'il y a consensus sur les solutions. Pourtant, les enseignantes et enseignants qui vivent cette intégration ont besoin de résultats concrets, et rapidement ! », a déclaré M^{me} Monique Pautzé, présidente du Syndicat de l'enseignement de Champlain(CSQ).

« On ne peut plus continuer à faire de l'intégration à tout prix. Il y a des conditions essentielles à respecter, pour le plus grand bénéfice de l'ensemble des élèves de la classe. Le gouvernement doit maintenant passer à l'action rapidement pour donner des résultats applicables dès l'an prochain ! », a déclaré Mme Pautzé.

Des discussions qui devront donner des résultats concrets

Découlant directement de l'Entente nationale intervenue le 28 mai 2010 entre la FSE, l'APEQ et la partie patronale, un comité paritaire discute exclusivement, depuis novembre, des questions relatives aux élèves en difficulté, par exemple le processus d'identification des élèves, le suivi des élèves à risque et l'établissement de balises et de limites à l'intégration.

S'il ne parvient pas à s'entendre rapidement, le comité paritaire devra faire appel à un conciliateur pour rapprocher les parties, dans le but de pouvoir mettre en œuvre les nouvelles dispositions pour la rentrée scolaire 2011-2012.

Les enseignants ont des solutions

Depuis 2007, le Syndicat de Champlain et la FSE mettent de l'avant des solutions pour que l'intégration des élèves en difficulté dans les classes régulières se fasse de façon harmonieuse. Pour nous, il faut notamment :

- évaluer les besoins des élèves ;
- limiter à 10 % le nombre d'élèves en difficulté intégrés dans une même classe, à l'image de ce qu'on retrouve dans la population ;
- tenir compte de la composition de la classe ;
- s'assurer de la mise en place des services requis.

« Au Québec, plus de 100 000 élèves en difficulté sont intégrés dans les classes régulières. Pour mieux répondre aux besoins de l'ensemble des élèves, l'école publique doit offrir une gamme étendue de services et plusieurs types de classe, allant de la classe régulière à la classe spéciale, en passant par la classe ressource. Les enseignantes et enseignants ont identifié des solutions concrètes qui permettront réellement d'améliorer la réussite de tous les élèves. Il faut maintenant leur donner les moyens de réussir », a conclu M^{me} Pauzé.

Profil du Syndicat de l'enseignement de Champlain(CSQ)

Le Syndicat de l'enseignement de Champlain est le syndicat local de l'enseignement qui compte le plus de membres avec 10 016 personnes issues du domaine de l'éducation, dont 8000 enseignants et 2000 personnels de soutien qui travaillent pour les Commissions scolaires des Patriotes, Marie-Victorin et Vallée-des-Tisserands.

Renseignements:
Martin Cayouette, coordonnateur
Cellulaire : 514-220-9257
mcayouette@synd-champlain.qc.ca